

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 9 mars 2021

Lutte contre les violences faites aux femmes : l'Agence régionale de santé Normandie se mobilise

La lutte contre les violences faites aux femmes fait partie intégrante de l'action de l'Agence régionale de santé Normandie, prévue dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS) de Normandie 2018-2023. Cela passe notamment par un soutien aux dispositifs venant en aide aux femmes victimes de violences, à l'image d'un appel à manifestation d'intérêt récemment publié, mais également par la prévention, avec des actions de sensibilisation des plus jeunes.

- **Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le déploiement de dispositifs dédiés à l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences**

Suite au Grenelle des violences conjugales qui s'est tenu en 2019, l'Etat a augmenté le financement des dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences, au sein des hôpitaux.

En 2021, ce sont ainsi deux nouvelles structures normandes qui se sont créées dans le département de Seine-Maritime afin de prendre en charge les femmes victimes de violences :

- La Maison des Femmes au sein du Centre Hospitalier d'Elbeuf-Louviers-Val de Reuil.
- Le dispositif de prise en charge des femmes victimes de violence et femmes vulnérables au Groupement Hospitalier du Havre (GHH).

Afin de poursuivre cette dynamique, l'Agence régionale de santé Normandie publie un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le déploiement de dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'appuie sur un cahier des charges national et propose des critères régionaux.

Il doit inclure une structure hospitalière assurant a minima une activité d'urgences et de gynécologie-obstétrique. La structure hospitalière peut être le porteur principal du projet. Les partenariats et le travail en réseau avec tous les autres acteurs concernés sont vivement encouragés (tous professionnels de santé de ville, associations spécialisées, services territoriaux de la justice, réseaux de professionnels).

Pour favoriser un égal accès sur le territoire régional, l'ARS Normandie financera ainsi le déploiement de nouveaux projets dans les départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne et de l'Eure, qui ne disposent pas encore d'un tel dispositif dédié.

Le financement de cet AMI se fait par l'utilisation de crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) à hauteur de 150 000 € par an, renouvelables, par département.

La date de clôture de l'appel à manifestation d'intérêt est fixée au 15 avril 2022. Les projets sélectionnés et financés en 2022 démarreront au plus tard en septembre 2022.

- **Un soutien aux actions de sensibilisation des enfants et des jeunes à l'égalité entre les filles et les garçons**

La sensibilisation des plus jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité de l'Agence régionale de santé Normandie dans le cadre de sa stratégie de promotion de la santé et ses programmes d'action.

L'ARS soutient également financièrement plusieurs actions dont l'objectif principal est la promotion de l'égalité filles-garçons, dont par exemple des actions menées par des CIDFF (centres d'information des droits des femmes et des familles) en 2021, pour plus de 65 000€ :

- Le CIDFF de Seine-Maritime est intervenu auprès de jeunes dans les missions locales et les écoles pour faire comprendre l'impact de l'éducation et de la socialisation dans la co-instruction identitaire, permettre aux jeunes de repérer le sexisme ordinaire, d'identifier et savoir éviter les situations à risque, favoriser la connaissance des droits des femmes, identifier les inégalités femmes hommes et faire le lien avec les violences sexistes et sexuelles par les femmes ...
- Le CIDFF de l'Orne a mené une action de sensibilisation du jeune public à l'égalité entre les filles et les garçons, pour favoriser le respect mutuel et l'égalité entre les filles et les garçons par la déconstruction des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, les sensibiliser et les aider à repérer les situations de violences et les discriminations dès le collège. Un projet global sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les stéréotypes a été expérimenté dans un lycée de l'Orne.
- Le CIDFF de la Manche a mené une action globale pour la sensibilisation des enfants et des jeunes des écoles, collèges et lycées à l'égalité, les stéréotypes et la discrimination, mais aussi la formation à la médiation par les pairs pour les établissements demandeurs, l'harmonisation des interventions avec les différents intervenants sur la question de la lutte contre les stéréotypes et un travail avec les établissements et les acteurs de la vie éducative afin d'inscrire les demandes dans un projet cohérent, global et sur le long terme.
- Le CIDFF de l'Eure intervient sur l'égalité filles-garçons dans les écoles mais aussi plus spécifiquement auprès des établissements de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, Missions Locales et l'EPIDE dans le cadre d'une action intitulée « Prévention des violences sexistes et sexuelles » soutenue par l'ARS. Cette action est en lien avec celle menée par l'association la Cause des Enfants.
- Enfin, l'ARS soutient le CIDFF du Calvados pour une action de sensibilisation des jeunes à l'égalité entre les filles et les garçons dans le but de faire évoluer leurs représentations. Le public bénéficiaire de cette action sont les adolescents, les jeunes étudiants, apprentis, élèves des établissements scolaires, jeunes des missions locales, et le public jeune ayant des difficultés comportementales voire discriminantes à l'égard du public féminin et pouvant avoir des préjugés à l'égard du public féminin (croyances stéréotypes, éducation, réseaux sociaux, modèles socioculturels, environnement familial).